



Bilan mi-parcours projet d'agglo

Conseil communautaire – 7/11/2024

RAPPEL DU PROJET D'AGGLO LA FABRIQUE 2.0



Un enjeu stratégique et majeur

- **Préserver la qualité de vie pour tous les habitants actuels et à venir**

3 axes transversaux

- **Une stratégie d'aménagement et de foncier**
 - à amplifier pour une maîtrise de l'urbanisme, du développement économique et la préservation de l'environnement
- **Un service d'appui aux communes**
 - à déployer en termes d'ingénierie financière et technique, de concertation et de relation à l'utilisateur pour un meilleur équilibre territorial
- **Une étude sur la prise de nouvelles compétences**
 - à initier pour le développement de l'agglomération





2 axes d'engagement

5 ambitions par axe

- **Une agglomération solidaire et attractive**
 - Soutenir les initiatives locales et le tissu économique
 - Bien habiter ensemble
 - Etre à l'écoute des habitants
 - Proposer des services de qualité
 - Aller vers un tourisme du bien vivre
- **Une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique**
 - Mobilité agile et durable
 - Bâti sain et performant
 - Energies renouvelables
 - Richesses du territoire
 - Végétalisation et biodiversité

BILAN A MI-PARCOURS

Méthodologie

- Faire un point d'étape dans la réalisation des actions du projet d'agglomération après deux années complètes suite à son approbation
- Etablir un bilan financier consolidé en fonctionnement et en investissement / année 2022 et 2023
- Ajuster les actions existantes en fonction de l'évolution des politiques publiques



Objectifs

- Travail conjoint direction et VP d'analyse et de critérisation des actions qui les concernent
 - action ajournée (si il y en a)
 - action terminée
 - action à poursuivre
 - action à faire évoluer
 - actions à prioriser absolument
- Séminaire de travail de l'exécutif le 9 juillet
- Bilan financier par la direction des finances sur les dépenses mandatées pour les actions du projet d'agglomération



BILAN ET ÉVOLUTIONS PROPOSÉES PAR AXE TRANSVERSAUX



Compétence transversale

- se retrouve dans de nombreuses thématiques
- sujet central qui nécessite de travailler avec d'autres partenaires (Département, EPFL...) car l'agglomération même si elle met des moyens en œuvre sur le sujet, elle ne peut pas faire seule.



Projection dépenses 2022-2026 : 3M € d'investissement

-> SERVICE D'APPUI AUX COMMUNES



Fonctionnement du service mis en œuvre printemps 2023

- Apporter une assistance technique aux communes de l'agglomération dans quatre domaines :
 - **Le foncier** -> questions relatives aux droits de préemption et aux acquisitions-cessions foncières et immobilières
 - **La recherche de subventions** pour les projets communaux, diffusion d'information sur les appels à projets et à manifestations d'intérêts en cours.
 - **La voirie et le bâtiment** -> assistance à maîtrise d'ouvrage entretien et aménagement de voiries et espaces publics, et pour réhabilitation, extension ou construction de bâtiments.
 - **Le Schéma Directeur de Transition Energétique (SDTE)** avec une assistance sur la méthodologie.
- Toute commune peut bénéficier de ces services, une assistance plus poussée sur les communes de moins de 3 000 habitants :
 - Recherche de subvention, l'accompagnement va jusqu'à l'élaboration des dossiers de subventions pour le dépôt des demandes de financement,
 - SDTE, l'accompagnement va jusqu'à l'élaboration de ce schéma.
- Seul l'appui en matière de voirie/bâtiment, qui rentre dans le champ concurrentiel, est refacturé 60€/h TTC.



Bilan chiffré 2023

- Foncier : 17 communes accompagnées pour 21 interrogations
- Subventions:
 - 14 communes accompagnées pour 22 projets.
 - 2 200 00 € : montant des subventions sollicitées
 - 6 numéros d'«Objectif subventions» envoyés.
- Bâtiment/voirie: 12 communes accompagnées pour 14 projets
- SDTE: 3 communes accompagnées et 7 en attente pour 2024.



Priorisation / évolutions

- Etudier la possibilité d'élargir les missions d'appui aux communes à des postes de secrétaires de mairie et comptables « volants », ou tout autre mutualisation, qui viendraient palier les périodes d'absences dans les petites communes ou venir en renfort à des moments stratégiques de surplus de travail.



Domaines à étudier

Evolution des compétences de Grand Chambéry

Sur la base des propositions des élus en lien avec les communes (groupes de travail thématiques avec composition représentative du territoire).

Perspectives de modifications statutaires et/ou de l'intérêt communautaire mais aussi de coopérations renforcées avec et entre les communes.

- **Sport**
 - Dont les équipements sportifs de grande capacité de rayonnement départemental.
Périmètre concerné : Chambéry Savoie Stadium (étude de transfert en cours)
- **Culture**
- **Social**
- **Mutualisations et appui aux communes**

BILAN PAR AXES D'ENGAGEMENTS

Bilan global

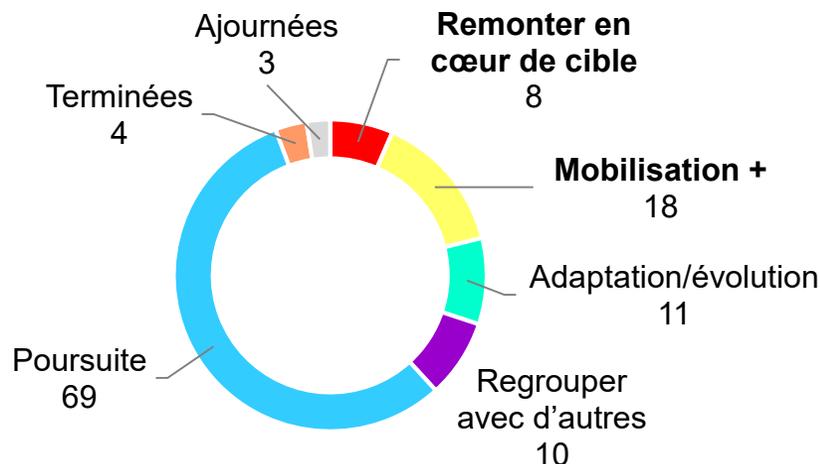


Analyse et critérisation des actions

- **Au vote du projet d'agglomération**

- **123** actions au total
- **33** actions cœur de cible
- **90** autres actions

- **Proposition pour la suite du projet**



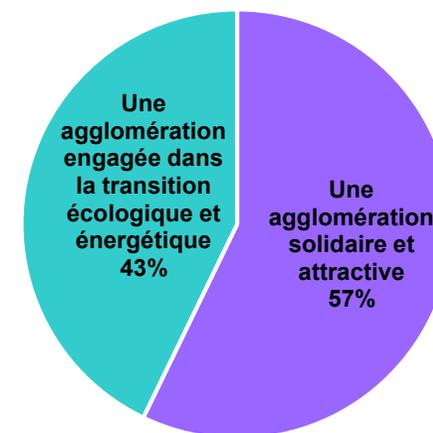
Bilan financier



Taux de réalisation
40 %



Répartition dépenses mandatées 2022/2023



Axe « une agglomération solidaire et attractive »

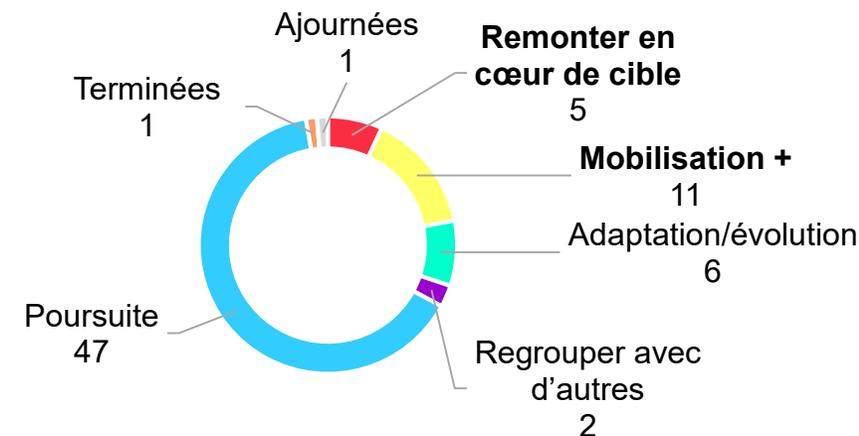


Analyse et critérisation des actions

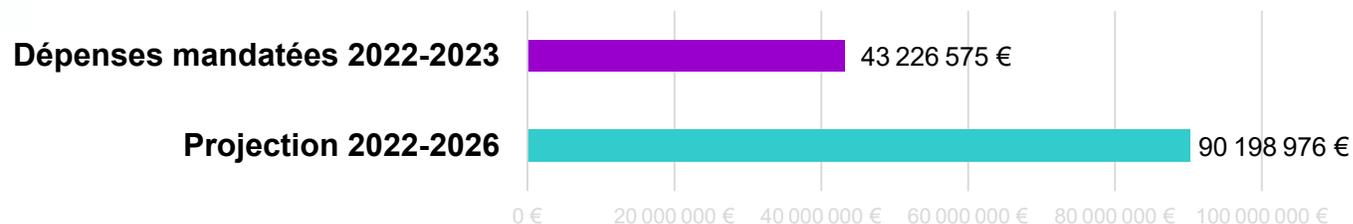
- **Au vote du projet d'agglomération**

- **17** actions cœur de cible
- **56** autres actions

- **Proposition pour la suite du projet**



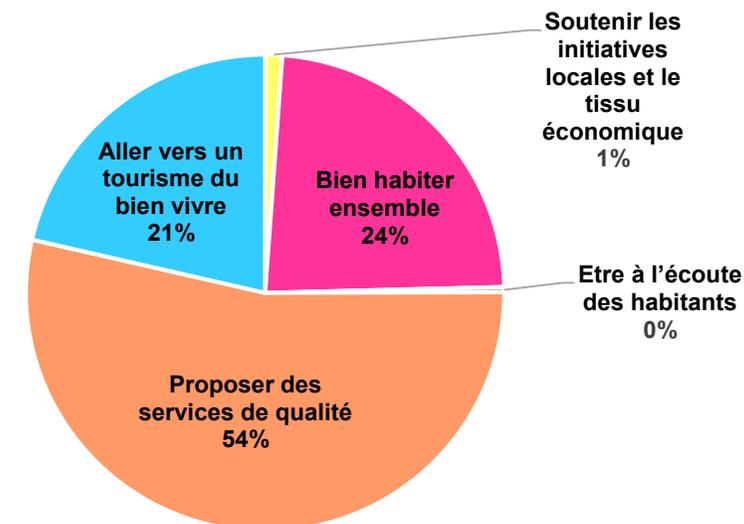
Bilan financier



Taux de réalisation
48 %



Répartition dépenses mandatées 2022/2023



Axe « une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique »

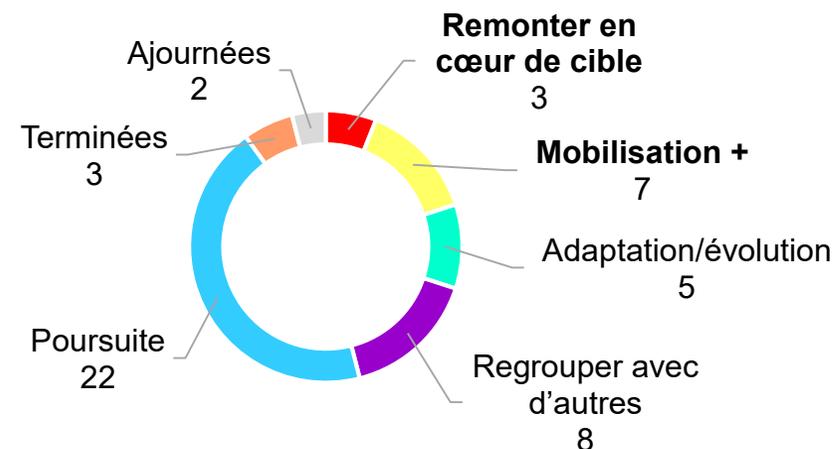


Analyse et critérisation des actions

- Au vote du projet d'agglo

- 16 actions cœur de cible
- 34 autres actions

- Proposition pour la suite du projet



Bilan financier



Taux de réalisation
33 %



Répartition dépenses mandatées 2022/2023

